

SAVOIR RÉDIGER UN DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Autre formation - Hygiène Sécurité Prévention



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vous permettra de comprendre comment établir et rédiger votre document unique d'évaluation des risques professionnels.

Ce document a pour vocation d'établir, lister et comptabiliser les risques des salariés dans le cadre de leurs activités. Derrière cette réglementation réside le principe de prévention des risques en entreprise. Cette formation vous apportera les outils, ou les bonnes pratiques pour atteindre cet objectif.



COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise.
- Identifier la finalité d'une revue initiale santé et sécurité au travail, dresser un inventaire réglementaire.
- Faire une analyse des risques sécurité et santé au travail permettant de constituer le « document unique d'évaluation des risques professionnels ».
- Rédiger, compléter et mettre à jour son document unique.



PÉDAGOGIE

► Méthodes

- La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter.
- La formation propose, entre autres, les éléments suivants :
 - Échanges personnalisés avec le formateur;
 - Partage d'expériences;
 - Jeux de rôles et mises en situation;
- Apprentissage en ligne possible (sur demande).

► Documents

Support pédagogique reprenant les protocoles et l'ensemble des points examinés remis au participant à l'issue de la formation.



CELESTRA
SAVOIR FAIRE, SAVOIR ÊTRE

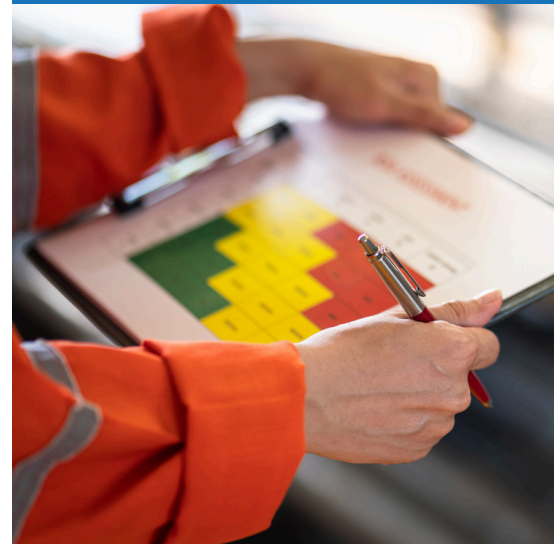
14h

12 personnes maximum

Formation Intra-entreprise
aux dates de votre choix

Formation inter-entreprises
près de chez vous

Merci de nous consulter
pour les tarifs intra et inter



Prérequis

Comprendre et parler la langue dans laquelle la formation est dispensée.

Personnel concerné

Toute personne employant au moins un salarié et souhaitant mettre en œuvre une démarche de sécurité et santé au travail.



PROGRAMME

► APPRÉHENDER LA FINALITÉ D'UNE REVUE INITIALE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

- Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail.
- Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail).
- Déterminer les responsabilités de l'employeur, des managers et des employés.
- Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques.
- Focus sur le référent sécurité.
- Focus sur le médecin du travail.

► MIEUX COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

- Qu'est-ce que les assurances des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles ?
- Les procédures à respecter dans le cas d'un accident de travail.
- Qu'est-ce que le registre des accidents bénins ?
- Définitions et statistiques sur les accidents de travail et maladies professionnelles.

► RÉALISER UNE ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU DOCUMENT UNIQUE

- Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Le système de management de la sécurité et de la santé au travail.
- Savoir réaliser une analyse de risques professionnels.
- Identifier les sources de danger associées aux activités d'un site.
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques.
- Mettre en forme l'analyse des risques ou « document unique ».
- Recueillir les données et les indicateurs existants pour compléter votre analyse.
- Taux de gravité.
- Taux de fréquence.

► METTRE EN ŒUVRE ET PARTAGER DES OUTILS EFFICACES POUR PRÉVENIR DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

- Développer une culture santé / sécurité.
- Identifier les sources d'information réglementaire.
- Définir un plan d'action en matière de prévention.
- Identifier les points d'amélioration.
- Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives.
- Compléter le document unique.



CELESTRA

SAVOIR FAIRE, SAVOIR ÊTRE

Financement

Possibilité de prise en charge par les OPCO et le compte CPF.

Merci de nous consulter pour plus d'informations.

Inclusion et handicap

Si vous rencontrez des difficultés, merci de nous contacter.

Nos domaines de formation

- Hygiène - Sécurité - Prévention
- Efficacité professionnelle
- Compétences transverses (Leadership – Management...)
- Informatique et marketing
- Développement personnel
- Formations spécifiques métier

Nos spécificités

- Formation sur mesure possible
- Présence nationale
- Accompagnement à la constitution de vos dossiers de financement.

Nous contacter

01 84 74 01 50

contact@celestra-formation.fr

celestra-formation.fr



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Condition d'évaluation

- Evaluation théorique et pratique pendant et à l'issue de la formation par les moyens suivants :
 - Mises en situation professionnelles évaluées et commentées par le formateur;
 - Questionnement oral par le formateur;
 - Test final à l'issue de la formation.

Validation

Attestation de fin de formation individuelle délivrée par CELESTRA



CELESTRA

SAVOIR FAIRE, SAVOIR ÊTRE



*Former est bien plus
que de dire un savoir,
le défi est de le
transmettre.*

Nous contacter

01 84 74 01 50

contact@celestra-formation.fr

celestra-formation.fr